

contre le Seigneur-Jésus. Toutes les fois que tu vois un pauvre, considère le Nom qu'il produit en sa requête, à savoir le Christ, lequel porta la pauvreté en sa chair. »

CHAPITRE XXXI

Comment les récréations qu'il prenoit parfois se terminoient en allégresse.

Enivré d'amour et passion pour le Christ, le bienheureux François, d'autant qu'il ressortoit une très-suave mélodie en son esprit, embrasé comme une fournaise, s'échappoit en paroles françoises, si bien que la veine de ses divins accents, furtivement insinués à ses oreilles, s'épanchoit en cantiques, formés dans le langage de France. D'autres fois il prenoit et levait de terre une baguette, qu'il tenoit du bras gauche et par-dessus en ajustoit une autre en manière d'arc, pendant que de la droite il faisoit semblant d'en tirer des sons comme d'un luth avec des gestes et des mouvements en cadence, chantant en françois Messire Jésus-Christ. Ce chant et cette

danse étoient suivis de larmes de compassion au Sauveur, et dans un tel transport d'allégresse, oublieux de ce qu'il tenoit à la main, il étoit attiré et ravi au Ciel.

CHAPITRE XXXII

Comment il reprit un Compagnon atteint de tristesse et mélancolie.

Une fois le bienheureux François reprit un de ses compagnons au visage triste et affligé, et lui dit : « Pourquoi es-tu triste ? contriste-toi de tes péchés, lorsque tu converses seul avec Dieu et le prie de te faire miséricorde ; puis rends à ton âme la joie du salut, dont elle est privée par tes iniquités. Devant moi et le reste des frères aie une figure joyeuse, car il n'est pas séant au serviteur de Dieu de montrer une face mélancolique et renfrognée. »

CHAPITRE XXXIII

Comment il condescendit à l'un de ses Frères, lequel se mourroit de faim, en mangeant avec lui.

Advint qu'une nuit, pendant que les frères dorment, un d'eux se prit à geindre piteusement et dit : « Je meurs de faim. » Aussitôt, le Bienheureux se levant, fit dresser la table, et en homme de charité et de discrétion mangea avec lui, afin qu'il n'eût point honte de manger seul et par caprice. Et mesmement mangèrent tous les autres. Après quoi François dit : « Mes frères, je vous dis en vérité que chacun tienne compte de ses forces. Car encore que quelques-uns se puissent sustenter avec peu de nourriture, je ne veux point que qui ressent une plus grande nécessité se conforme avec peine et effort à une telle observance, mais que chacun donne

au corps selon sa condition et son besoin, afin que le corps rende bon et loyal service à l'esprit. Gardons-nous toutefois de trop manger pour ne nuire ni au corps ni à l'âme et semblablement gardons-nous d'abstinence outrée, parce que le Seigneur requiert miséricorde et non sacrifice. Frères très-aimés, c'est par charité pour notre frère que nous avons mangé avec lui et non par caprice ni nécessité. »

CHAPITRE XXXIV

Comment il compâtit à un frère malade en mangeant des raisins avec lui.

Une autre fois, le bienheureux François sachant qu'un frère malade avoit grande convoitise de raisins et qu'il s'en taisoit par honte, d'un cœur paternel le mena dans la vigne, où s'asseyant avec le frère, il se mit à manger des raisins, pour que celui-ci n'eût pas honte d'en manger seul.

CHAPITRE XXXV

Comme quoi il alloit quérir humblement la viande pour les frères infirmes et tout à la fois les convioit à pénitence.

Le bienheureux François n'avoit pas honte de chercher des viandes dans les lieux publics au besoin des frères infirmes, leur rappelant la patience et les admonestant de ne se point troubler, encore qu'ils ne fussent point satisfaits. Ensuite de quoi il fit écrire dans une certaine règle : « Je prie mes frères infirmes qu'ils n'aient point à se troubler ni courroucer, ni qu'ils ne requièrent point les médecins avec un extrême empressement, réprimant le désir de libérer la chair, laquelle pour sûr doit trépasser, étant ennemie de l'âme : mais qu'ils rendent grâce de toutes choses et ne veulent que ce qu'à Dieu plait, pour ce que tous sont préordonnés à la vie. Car il dompte et instruit par des coups, des fléaux et infirmités, comme il le dit lui-même : Ceux que j'aime je les tance et rudoie. »

CHAPITRE XXXVI

Comment il ressentoit de la honte en voyant un plus pauvre que lui.

Advint encore un jour que le bienheureux François rencontra un très-pauvre homme et considérant sa pauvreté, il dit à son compagnon : « La pauvreté de cet homme nous est une honte et un reproche. Et ce m'est en vérité une vive réprimande que la vue d'un plus pauvre que moi, d'autant que j'ai élu la sainte pauvreté pour ma dame, mes délices et richesses spirituelles et corporelles, et qu'il est bruit de par le monde que j'ai fait profession de pauvreté devant Dieu et devant les hommes. »

CHAPITRE XXXVII

Comment il réputoit à larcin ne point donner son manteau au plus nécessaireux.

Comme il s'en revenoit de Sienne, le bienheureux François rencontra un pauvre et dit à son compagnon : « A nous est métier de rendre à ce pauvre le manteau, lequel est sien, d'autant qu'il nous fut prêté jusqu'à ce que nous trouvions un plus pauvre que nous. » Lors le compagnon considérant la nécessité du père compatissant, s'opposoit à ce qu'il ne pourvût point autrui au détriment de soi-même. Mais le Saint reprit : « Voudrois-tu être larron? Et ne seroit-ce point un vol que de dénier au plus nécessaireux! » Cela dit, le pieux père donna son manteau au pauvre.

CHAPITRE XXXVIII

Comment un pauvre, en vertu de l'aumône du B. François, pardonna à son Seigneur le tort qu'il en avoit reçu.

Tout auprès de Colle, dans le comté de Pérouse, le bienheureux François trouva un pauvre homme qu'il avoit connu dans le siècle, et lui dit : « Frère, comment es-tu rempli d'ire et de fiel ? » Cet homme se lâcha en dures et outrageuses paroles contre son seigneur. « Par la grâce de mon Seigneur, que Dieu maudisse, s'écria-t-il, je ne puis être que fort mal, pour ce qu'il m'a dérobé tout mon avoir. » Le Bienheureux, le voyant persister en une telle haine mortelle, par compassion pour son âme lui dit avec bonne façon : « Frère, pardonne à ton seigneur pour l'amour de Dieu, afin que ton âme soit sauvée. Possible encore qu'il te rende ton avoir. Autrement tu

perdras et ton avoir et ton âme avec. » — « Je ne puis du tout pardonner, reprit l'autre, s'il ne me rend ce qu'il m'a dérobé. » A quoi le Bienheureux ajouta : « Tiens, je te donne ce manteau et te prie de pardonner à ton seigneur pour l'amour de Dieu. » Et soudain humilié en son cœur et comme incité à bien par un tel bénéfice, il pardonna l'injure à son seigneur.

CHAPITRE XXXIX

Comment il présentoit en soi-même le portrait de la parfaite humilité.

Le temps du Chapitre étant proche, le bienheureux François dit à son compagnon : « Il m'est avis que je ne serois jamais Frère-Mineur, sinon en l'état que voici : Prêlat des frères comme je suis, je vais au Chapitre, je prêche et admoneste. Or, le prêche fini, ils crient contre moi : Nous ne voulons pas que tu sois à notre tête, parce que tu es un méchant harangueur, abject et idiot. Après quoi ils me chassent avec injure et déshonneur ; donc me semble-t-il que je ne serois point Frère-Mineur, si je ne me réjouissois d'être vilipendé et honteusement expulsé, les frères me répudiant comme leur prélat. »

CHAPITRE XL

Comment il apprit aux Frères à juger quand il étoit véritablement serviteur de Dieu.

Le bienheureux François, assemblant un jour bon nombre des frères, leur dit : « J'ai prié Dieu de me montrer quand je suis son serviteur et quand je ne le suis pas, n'ayant d'autre souci que de toujours le servir. Or, le très-bénin Seigneur m'a répondu selon sa grâce : « Sache que tu es véritablement mon serviteur, lorsque tu penses, parles et opères dans les choses saintes. » C'est pourquoi je vous ai conviés, mes frères, afin de m'humilier devant vous quand vous me verrez faillir en tous ou en quelqu'un de ces points. »

CHAPITRE XLI

De son amour et dévotion et combien
dévotement il récitait l'Office.

Nonobstant qu'il fût durant longues années affligé de graves infirmités aux yeux, à l'estomac et à la rate, il étoit néanmoins respectueux et dévotieux aux oraisons, et lorsqu'il récitait les heures canoniques, jamais il ne s'appuyoit au mur ni au pilier, mais il se tenoit droit, le chef découvert et souvent agenouillé, employant la meilleure partie du jour et de la nuit en méditations. Quand il cheminoit de par le monde, il avoit accoutumé de s'arrêter pour dire les Heures, et mettoit pied à terre, s'il alloit chevauchant à raison d'infirmité. Un jour que pour cette même cause il étoit porté à cheval, il pleuvoit très-fort, et encore que tout détrempé d'eau, il descendit

de sa monture, voulant dire l'Office, lequel il paracheva, malgré si méchante saison, avec une ferveur nompareille, ni plus ni moins que s'il se fût recueilli et abrité en l'église ou en sa cellule. Il dit lors à son compagnon : « Si en paix et loisir le corps veut manger la nourriture, laquelle devient avec lui la pâture des vers, d'autant plus en paix et placidité, révérence et récollection, doit l'âme prendre sa nourriture, laquelle est Dieu lui-même. »

CHAPITRE XLII

Ecouanges du Seigneur Très-Haut.

Tu es Saint, Seigneur Dieu, le Dieu des dieux, et tu fais des choses merveilleuses. Tu es fort, tu es grand, tu es très-haut, tu es très-puissant. Père Saint, Roi du ciel et de la terre, tu es trine et un, Roi des rois. Tu es bon, tu es tout bien et le bien souverain, Seigneur, Dieu véritable et unique. Tu es amour et charité, tu es sapience, tu es humilité et patience. Tu es beauté, sécurité, repos et allégresse. Tu es notre espérance et bonheur. Tu es justice et tempérance. Tu es force et prudence. Tu es richesse et suffisance, mansuétude et notre défense, gardien et protecteur, asyle et vertu. Tu es notre espérance et charité. Tu es notre ineffable douceur, la bonté admirable et infinie, mon Seigneur Dieu tout-puissant, pieux, miséricordieux et Sauveur.

Oraison.

Dieu tout-puissant, juste et miséricordieux, donne à notre misère par ta grâce de savoir te désirer et de ne jamais vouloir que ce qui te plaît, et partant purifie-nous à l'intérieur, illumine et enflamme du feu de l'Esprit-Saint afin qu'il nous soit loisible de marcher sur les traces de ton Fils bien-aimé, Notre Seigneur Jésus-Christ et de monter jusqu'à Toi, Très-Haut, moyennant ta seule grâce, vivant, régnant et glorieux en Trinité parfaite et simple unité, Dieu tout-puissant, aux siècles des siècles. *Amen.*

CHAPITRE XLIII

Touchant son amour à la Règle et Religion.

Il aimoit d'ardent amour tout parfait amant de l'observance du saint Évangile et aussi de notre Religion, laquelle n'est autre que la parfaite observance évangélique, et à touses véritables amateurs, présents et futurs, il départit une toute spéciale bénédiction. « De vrai, disoit-il, à ses parfaits zélateurs, notre profession est livre de vie, espérance de salut, arrhes de gloire, mélodie d'évangile, chemin de la croix, état de perfection, clef de paradis et pacte d'éternelle paix. » Il vouloit qu'ils n'en fussent jamais rassasiés, qu'ils en conférassent souvent par colloques mutuels en manière de remède à la tiédeur, et que souvent ils rappelassent dans leur conscience le serment donné, leur enjoignant à tous de mourir dans la Religion et l'observance du saint Évangile.

CHAPITRE XLIV

D'un saint Frère laïque, trépassé martyr la Règle en main.

D'une si sainte doctrine et religion, instituée par le bienheureux Père, se ressouvenant certain frère laïque, que nous tenons comme créance certaine être monté au chœur des martyrs, désireux de pâtir parmi les infidèles, lesquels par un bonheur singulier l'obligèrent au martyre, prit des deux mains la Règle avec une étrange ferveur et humblement à genoux, dit à son compagnon : « Je me confesse coupable, frère très-cher, en présence de la divine Majesté et de toi, de tous manquements commis contre cette Règle. » A cette brève confession survint le coup mortel, par où étant mort à la vie, il fut couronné des palmes du martyre. Or, ce frère étoit

entré en religion de si fraîche jeunesse qu'à grand-peine pouvoit-il supporter le jeûne commandé ; et néanmoins, si petit et si enfant, il avoit accoutumé de porter la panelière des viandes. Las ! combien plus heureux enfant, lequel si heureusement commença et plus heureusement finit.

CHAPITRE XLV

En quelle manière les frères faisoient leur réconciliation.

Le bienheureux François alléguoit que les Frères-Mineurs étoient mandés de Dieu en ces derniers temps pour faire luire des exemples de lumière aux hommes, fourvoyés dans les ténèbres du péché ; et partant il se sentoit parfumé de suaves odeurs et tout réjoui de précieuse odeur, lorsqu'il entendoit exalter les merveilles et prouesses des saints frères, épanchées de par le monde. Advint une fois que frère Barbaro en présence d'un personnage noble de l'île de Chypre, s'emporta de véhémence injurieuse contre un autre frère, lequel il vit quelque peu désappointé par cette saillie. Et incontinent irrité contre soi-même, par manière de vengeance il

prit la fiente d'un âne en sa bouche, et se mettant à mâcher à belle dent cette ordure : « La langue, dit-il, mâche la fiente, parce qu'elle a vomi contre mon frère le venin de l'ire et méchanceté. » A quoi ce personnage, émerveillé de stupeur, partit fort en dévotion et dorénavant se donna âme et biens à la discrétion des frères. Or, telle étoit parmi eux l'accoutumance et pratique que si quelqu'un avoit proféré une parole d'injure ou de fâcherie contre les autres, tout soudain se jetant à terre, il baisoit au pied le frère offensé et humblement demandoit mercy. Le saint Père s'éjouissoit en telles et semblables démarches, par où ses enfants donnoient des exemples de sainteté. Il les persuadoit et exhortoit moyennant une bénédiction très-digne de toute révérence à induire par œuvres et paroles, comment que ce fût, les pécheurs à l'amour du Christ, d'autant qu'il vouloit qu'en l'amour des âmes, dont il étoit lui-même abondamment fourni, ils se dussent accorder avec lui par nature et ressemblance.

CHAPITRE XLVI

*Des béatitudes déclarées par notre Père S. François.**Des pauvres d'esprit.*

Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume du Ciel est à eux. Il en est beaucoup, lesquels pratiquent les Oraisons et Offices et font en leur corps force abstinences et afflictions, mais se contristent et froncent le sourcil au moindre bruit de parole, qu'ils réputent injurieuse à leurs corps ou en toute manière que ce puisse être. Ceux-là ne sont point pauvres d'esprit, d'autant que les véritables pauvres d'esprit se haïssent eux-mêmes, bienveillants à qui les offense et blesse en la face.

Des véritables pacifiques.

Bienheureux les pacifiques pour ce qu'ils seront